



Morges, le 12 février 2013

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de l'Association Enfants. Cette année est particulière ... **nous fêtons les 30 ans d'Enfants !**

**jeudi 14 mars 2013 à 20 H 00**

Vous trouverez, en bas de page, l'ordre du jour de cette séance qui se tiendra chez Jean-Pierre Mottier, au n° 13 de la rue du Village, à Bremblens, à l'endroit-même où l'Association fut créée !

Votre présence est évidemment vivement souhaitée, ne serait-ce que pour partager le verre de l'amitié en fin de séance, ainsi que, comme de coutume, notre traditionnel repas canadien ...

Vous êtes intéressés à rejoindre le Comité ou un organe de vérification ? Alors soyez présents, seul moyen d'être candidat(e), et faites nous part de votre envie !

Par ailleurs, nous profitons de cette occasion pour vous communiquer la date de la prochaine Grande Fête qui aura lieu à la salle polyvalente d'Echichens, le ...

**Samedi 21 septembre 2013**

N'oubliez pas notre présence au local de l'Association à Echichens où nous vous attendons les 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, hors vacances scolaires, pour accueillir vos divers dons essentiels à notre Fête ... Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à votre disposition sur notre site internet fraîchement remis à jour !

En nous réjouissant de vous accueillir le 14 mars prochain à Bremblens, nous vous adressons, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis, nos plus cordiales salutations

Votre comité

Ordre du jour de l'AG du 14.03.2013

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| 1. Accueil et mot de bienvenue        | 6. Rapport des vérificateurs               |
| 2. Adoption du PV de l'AG 12          | 7. Election du Comité et des vérificateurs |
| 3. Mot du Fondateur                   | 8. Projets 2013 - 2014                     |
| 4. Rapport d'activités 2012           | 9. Divers et propositions individuelles    |
| 5. Comptes 2012 + rapport du caissier |  |